



Le vote du parlement irakien en faveur du départ des Américains: le pire désastre politico-militaire US au Moyen-Orient depuis la chute du chah d'Iran en 1979.

Par [René Naba](#)

Mondialisation.ca, 07 janvier 2020

[madaniya.info](#)

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Guerre USA OTAN](#)

Analyses: [IRAK](#), [L'IRAN](#)

Le parlement irakien a voté dimanche 5 janvier 2020 en faveur du départ des soldats américains d'Irak ; conséquence de l'élimination par les Etats-Unis par un tir de drone du général Qassem Souleymani, commandant de la brigade Jérusalem des gardiens de la révolution iranienne, et de son lieutenant irakien, al-Mouhandis, chef d'«Al Hached Al Chaabi», la milice chiite irakienne vainqueur de Daech.

Ce vote fait suite à plusieurs jours des manifestations en Irak et en Iran invitant le gouvernement de Bagdad à voter le départ des 5200 militaires officiellement déployés par Washington depuis 6 ans en Irak pour lutter contre l'État islamique.

Les Américains avaient pris pied en Irak à la suite de leur invasion de l'Irak, en 2003, au cours de laquelle avait été renversé Saddam Hussein. Un contingent de 150.000 hommes dans 105 bases militaires avait été déployé, porté à 170.000 lors des violences communautaires de 2006. Les États-Unis avaient fini par se retirer du pays en décembre 2011, sur ordre de Barack Obama, après 9 années d'occupation. Sur les 40.000 soldats encore présents à cette époque, seuls était restée une grosse centaine d'hommes, chargés d'entraîner les forces armées irakiennes et à protéger l'ambassade de Bagdad.

Avec le lancement de la coalition internationale contre l'État islamique en 2014, les États-Unis ont été contraints de réinvestir militairement l'Irak. Le nombre de soldats envoyés sur place est progressivement monté pour atteindre 3500 en juin 2015, puis 5000 en 2016. Ces forces ont été officiellement dépêchées pour jouer le rôle de «conseillers militaires».

Si le vote du parlement irakien venait à se concrétiser, il mettrait fin à une présence militaire américaine de 17 ans, matérialisée par des dépenses de l'ordre de 6 trillions de dollars (six mille milliards de dollars), 5.000 morts et 33.000 blessés.

Un échec d'autant plus cuisant que le demantèlement des bases américaines entrainerait la fermeture de la base américaine d'Al Tanaf, à la frontière syro irakienne, et libérerait ainsi la voie au transit transfrontalier entre l'Iran, l'Irak et la Syrie, affectant considérablement l'efficacité du blocus américain contre la Syrie et l'Iran.

Intervenant deux ans après la mise en échec du projet de constitution d'un état Kurde indépendant dans la zone frontalière irako-iranienne, en octobre 2017, en vue de servir de

plateforme aux menées israéliennes et américaines contre l'Iran, le vote du parlement irakien constitue le pire désastre militaire américain depuis la déroute du Vietnam en avril 1975, il y a 44 ans. Pis, la première déroute politico militaire américaine de grande ampleur au Moyen Orient depuis la chute du Chah d'Iran en 1979.

Faisant écho au vote du parlement irakien, le chef du Hezbollah libanais Hassan Nasrallah, a estimé dimanche 5 janvier que l'assassinat du général Qassem Souleymani, constituait un «tournant» dans la confrontation du Moyen Orient.

« Aucun général américain ne vaut le général Soleymani. » Toutes les bases et installations américaines au Moyen Orient, de même tout soldat constituent désormais une cible non seulement pour les Iraniens mais également pour toutes les forces opérant dans l'axe de la contestation à l'hégémonie israélo-américaine au Moyen Orient», a ajouté le chef de la milice chiite libanaise, généralement considéré comme l'alter ego du général iranien et son principal partenaire militaire.

Au vu de ces sombres perspectives, l'élimination du principal artisan de l'accession de l'Iran au rang de puissance régionale majeure pourrait n'être qu'une victoire à la Pyrrhus, face à un pays millénaire, inventeur du jeu d'échec et de sa martingale imparable «échec et mat», qui signifie littéralement «As cheikh mat». Le roi est mort. Autrement dit en termes accessibles à l'opinion occidentale, le début de la fin de l'hégémonie américaine dans la zone.

René Naba

LECTURES

- <https://www.renenaba.com/l-hecatombe-des-faiseurs-de-guerre/>
- <https://www.renenaba.com/le-testament-d-auguste/>
- <https://www.renenaba.com/le-testament-d-auguste-2/>
- <https://www.madaniya.info/2017/10/02/irak-l-independance-kurdistan-2-eme-isra-el-flanc-oriental-monde-arabe/>

La source originale de cet article est [madaniya.info](https://www.madaniya.info)

Copyright © [René Naba](https://www.renenaba.com), [madaniya.info](https://www.madaniya.info), 2020

Articles Par : [René Naba](https://www.renenaba.com)

A propos :

Journaliste-écrivain, ancien responsable du Monde arabo musulman au service diplomatique de l'AFP, puis conseiller du directeur général de RMC Moyen-Orient, responsable de l'information, membre du groupe consultatif de l'Institut Scandinave des Droits de l'Homme et de l'Association d'amitié euro-arabe. Auteur de "L'Arabie saoudite, un royaume des

ténèbres” (Golias), “Du Bougnoule au sauvageon, voyage dans l’imaginaire français” (Harmattan), “Hariri, de père en fils, hommes d’affaires, premiers ministres (Harmattan), “Les révolutions arabes et la malédiction de Camp David” (Bachari), “Média et Démocratie, la captation de l’imaginaire un enjeu du XXI^{me} siècle (Golias). Depuis 2013, il est membre du groupe consultatif de l’Institut Scandinave des Droits de l’Homme (SIHR), dont le siège est à Genève et de l’Association d’amitié euro-arabe. Depuis 2014, il est consultant à l’Institut International pour la Paix, la Justice et les Droits de l’Homme (IIPJDH) dont le siège est à Genève. Depuis le 1^{er} septembre 2014, il est Directeur du site Madaniya.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca